

# Mutations

QUOTIDIEN

Edité par la South Media Corporation - Siège : rue de l'aéroport - BP 12348, Yaoundé - Tél.: (237) 222 30 66 80 / 222 30 71 45/ Fax: 222 30 66 75 - Desk Douala : Rue Bebey Elamè, Tél : 699 50 46 59 - Bur.Bafoussam: Face pharmacie Madelon, Tel: 694 94 27 33 <http://www.quotidienmutations.cm>

## PRIX DES BOISSONS

# L'addition divise



- Une hausse de 25 à 100 Fcfa dans la nouvelle grille tarifaire entrée en vigueur vendredi dernier ;
- Informé, le ministre du Commerce exprime ses réserves et invite les responsables des sociétés brassicoles et des associations de consommateurs à une réunion de concertation mercredi. **Page 7**

Page Douala

5 **Il enlève et tue son neveu**

Page Prix Sembène Ousmane

13 **Jean-Pierre Bekolo sacré**

**15 millions de F<sub>cfa</sub>**  
à gagner au BANKO mardi 5 mars



Les Brasseries du Cameroun

Douala, le 1er mars 2019

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

**Chers consommateurs,**

En dépit des contre-propositions formulées dès le mois de décembre 2018 par la CAPA (Cameroon Alcohol Producers Association) afin d'éviter une augmentation des prix dans un contexte de pouvoir d'achat faible, les dispositions de la loi de finances 2019 sur notre activité nous ont contraints à revoir à la hausse les prix de la majorité des boissons fabriquées et commercialisées au Cameroun.

Le Groupe SABC et les autres membres de CAPA - soucieux de préserver leur modèle socio-économique et social - ne sont en effet plus en mesure d'absorber une charge fiscale supplémentaire face aux enjeux sécuritaires, de commerce illicite et face à une pression fiscale que nous jugeons, déjà depuis quelques temps, excessive.

Consciente du rôle moteur du Groupe SABC en faveur de la promotion du « Made in Cameroun » et pour continuer à accompagner le développement du secteur agricole, notamment la culture du maïs camerounais qui entre à 100 % dans la fabrication de la bière MANYAN, la SABC a fait le choix de ne pas répercuter l'intégralité de l'impact de la nouvelle loi sur le prix de ce produit uniquement.

Pour protéger le secteur du sucre qui dépend des achats du Groupe SABC, nous avons

également décidé de ne pas répercuter l'impact des nouvelles dispositions fiscales sur la Gamme des boissons gazeuses de marque TOP, dont le prix reste inchangé.

SABC, membre de CAPA, reste mobilisée pour que le « Made in Cameroun » ne disparaisse pas, et que notre agro-industrie continue de porter haut les couleurs du Cameroun.

La nouvelle grille qui a été rendue publique entre en vigueur à compter du 1er mars 2019.

**Emmanuel DE TAILLY**

Directeur Général du Groupe SABC



# Mutations

QUOTIDIEN

## Informers, révéler et raconter, expliquer et s'engager



« L'équilibre et l'impartialité que nous revendiquons s'opposent à une tiède neutralité »

**Protais Ayangma, fondateur**

### Contacts

- ▶ 679 19 30 28
- ▶ 698 24 99 29
- ▶ 691 54 55 38
- ▶ 699 50 46 70

# Apprentis-sorciers

 Par Georges Alain Boyomo

Ça se passe au Mali, pays à 65% désertique situé en Afrique de l'Ouest, classé parmi les 50 Etats du monde les moins avancés. Face à la crise alimentaire de 2008, le pays s'est engagé dans une réponse structurelle, notamment à travers l'« Initiative riz ». L'objectif était de réaliser l'autosuffisance du pays en cette denrée dès la campagne 2008-2009. Financée par le gouvernement malien et des partenaires techniques financiers tels que la Banque africaine de développement et la Banque mondiale, l'« Initiative riz », en dépit de quelques dysfonctionnements, a permis une augmentation de la production d'au moins 50% et réduit drastiquement la dépendance du Mali vis-à-vis de l'extérieur. Bien plus, cette opération a été étendue à d'autres céréales, avec au bout, des résultats tout aussi encourageants. Retour au Cameroun, pays secoué par les « émeutes de la faim » en 2008. Le 28 février dernier, à l'occasion du conseil de cabinet du mois de février 2019, le ministre de l'Agriculture et du Développement rural a fait un exposé sur les « actions opérationnelles visant à accroître la production locale de riz et de maïs ». On rendra justice aux faits en signalant que le sujet est déjà revenu à plusieurs reprises à l'ordre du jour des conclaves mensuels présidés par le Premier ministre et même des rares conseils ministériels présidés par le chef de l'Etat.

Que nous apprend le Minader ? « La production nationale en riz marchand est estimée à environ 100 000 tonnes en 2018 et ne couvre que 15% de la demande nationale. Pour satisfaire les besoins des consommateurs, les importations de riz ont connu une hausse importante depuis la fin des années 2000 et se situent depuis 2010 à près de 632 000 tonnes en moyenne par an ». La situation décrite par Gabriel Mbaïrobe en ce qui concerne le riz n'est pas très différente s'agissant du maïs, du lait

ou du poisson. Dans un cas comme dans l'autre, faute d'un plan robuste et coordonné pour accroître la production locale, le gouvernement importe à coup de milliards chaque année.

La question qui revient régulièrement lorsqu'on parle du sous-développement du Cameroun resurgit dès lors: Comment un pays gâté par la nature (grande disponibilité des terres arables, main d'œuvre nombreuse et industrielle...) peut-il échouer là où des Etats moins dotés s'en sortent, même relativement ? Cette interrogation appelle une autre : Sommes-nous condamnés à nous gargariser de notre riche potentiel et à admettre notre médiocrité lorsqu'il est question de la transformer en réalité ?

Au plus fort des « émeutes de la faim » de 2008, causées entre autres par l'incapacité de son gouvernement à anticiper sur d'éventuels périls, le président de la République pointait du doigt les « apprentis sorciers, qui dans l'ombre ont manipulé [les] jeunes » qui avaient alors exprimé leur ras le bol dans la rue. Quelques jours plus tard, Paul Biya osera cette question devant ses ministres réunis au palais de l'Unité : « Qu'avons-nous fait des attentes légitimes des Camerounais ? »

11 ans après les événements de 2008 qui ont laissé des dizaines de morts sur le carreau, les ingrédients d'une nouvelle déflagration sociale nationale sont bien place : vie chère, creusement des inégalités sociales, météo politique orageuse, revendications séparatistes, exacerbation du repli identitaire, etc.

S'exonérant de toute autocritique, le pouvoir a déjà désigné ses « apprentis sorciers ». Ils sont dans l'opposition ou l'establishment, en prison ou (encore) en liberté. Le temps de l'auto flagellation, comme en 2008, arrive, lui aussi. Malheureusement, il survient généralement sur le tard, après d'énormes dégâts, irréparables pour la plupart.

## Mutations

Édité par la South Media Corporation. Récepsé N° 00020/RDDJ/J/BASC

### Président du conseil d'administration

Protais Ayangma

### Directeur de publication a.i

Georges Alain Boyomo

### Administration, finances et ressources humaines

Marie Sidonie Boulounou

### Audit et contentieux

Adrien Bassang'na Bomba

### Rédacteur en chef

Georges Alain Boyomo

### Rédacteurs en chef adjoints a.i

Lucien Bodo (Actualité)

Michel Ferdinand (Magazines)

### Responsable Digital

Pascal Dibamou

### Chroniqueurs

Dubois Onana

Richard Makon

Jean-Claude Awono

Jean-Pierre Nyemeg

### Caricaturiste

Robert Pougoué

### RUBRIQUES

#### Politique

Jean De Dieu Bidias

#### Société

Paulette Ndong

#### Economie

Lucien Bodo

#### Education

Josiane Afom

#### Tech & Web

Marguerite Papan

#### Culture

Marthe Ndiang

#### Sports

Dimitri Mebenga

#### Santé/Environnement

Adrienne Engono Moussang

#### Rédaction

Wamba Sop, Ibin Hassan, Désiré

Domo, Vanessa Bassale, Jean-Christophe Ongagna, Mélanie Ambombo, Rosine Ntolo, Arnaud Kuipo, Renaud Inang, Claude Olivier Banaken, Guy Martial Tchinda, Florentin Ndatewou, Jenner Onana, Perrine Masso, Cyril Marcel Essissima

### DESK LITTORAL ET SUD-OUEST

**Chef :** Michel Ferdinand

**Adjoint :** Blaise Djouokep

### CORRESPONDANTS

**Grand Nord :** Jacques Kaldaoussa

**Ouest/Nord-Ouest :** Robert Nkake

**Est :** Sebastian Chi Elvido

**Sud :** Guy-Roger Mvondo

### Edition/Infographie

Samuel Tcheudjo

Valentin Essimi Tsanga

### Service Commercial et Marketing

**Chef :** Michael Brobst

**Responsable Yaoundé :** Augustine Nokam

### Chargés de clientèle

Pulcherie Nsia, Philiace Tamko

Lionel Akono, Grâce Olinga

### Service de la comptabilité

Jacques Barnabé Nthep

Albert Mbende

### Service Production

Joël Anong

Dieudonné Bitang

### Service Distribution

Etienne Temfack

Hervé Ngomenda

### Impression

Les nouvelles idées

Téléphone : (237) 222 306 680 / 222 306 675/ 698 24 99 29

Site web : <http://www.quotidienmutations.cm>

**Siège** Yaoundé : Face CAMI TOYOTA - Mvog-Mbi

Douala : Rue Bebey Elame - Akwa

## Caric

### CORRUPTION: LE CAMEROUN AVANCE



Février 2019

# Un mois contre-productif

Le calendrier des activités a été perturbé par une série de « villes mortes » dans les régions anglophones.

 Par Robert Nkaké

Depuis l'avènement de la crise sécessionniste, qui sévit dans les régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest du pays, les activités tournent au ralenti. Mais le mois de février [mois le plus court avec ses 28 jours, Ndlr] qui vient de s'achever a été contre-productif. L'on se souvient que les longues périodes de « villes mortes » débutées, le lundi 04, avec des journées d'inactivité [fermeture des commerces, magasins et boutiques] se sont achevées deux semaines plus tard soit le 14. Une période au cours de laquelle des attaques ont été perpétrées à divers endroits, des détonations de fusils entendus, des marchés et un hôpital incendiés. Ce qui a causé une frayeur. « Je suis parti de la ville de Santa (Nord-Ouest) avant le début des 'villes mortes' pour voir si je peux m'installer ici, à Bafoussam à cause de l'insécurité. On ne parvient plus à vendre; on dépense plus et la vie est devenue très difficile », confie Antonio Ntubang, un commer-



« Villes mortes » à Buea !

çant. Ce dernier affirme pourtant que c'est dans sa ville d'accueil qu'il se ravitaillait souvent avant l'enlèvement de la crise.

En dehors des six jours ouvrables (les 1er et 2, 15, 16, 19 et 21), au cours du mois de février qui est rentré en gare, on aura enregistré la seule opportunité d'exercer « librement » dans la ville, pendant trois jours ouvrables consécutifs (les 26, 27 et 28). Ceci en dehors de la journée du 20 février où des « villes mortes » dites « exceptionnelles » ont été décrétées suite à la comparution des leaders « ambaziens » devant les tribunaux.

Les journées du 22 et 23 ont été également dans le viseur des séparatistes. Des menaces ont pesé sur l'organisation de l'ascension du Mont Cameroun, alors qu'au sortir du week-end le 24 février, un débrayage est annoncé pour le 25 (lundi). Certains agents des services publics quant à eux, s'indignent du fait que cette impossibilité d'exercer et de se mouvoir, est une situation qui perdure. « L'économie est paralysée. Les populations souffrent », s'offusque ce cadre de la Fonction publique en service à Bamenda.

Yaoundé

# Brin de propreté dans la ville

Le niveau de service inspecté jeudi dernier par les cadres de la société d'Hygiène et Salubrité du Cameroun (Hysacam).

 Par Pascal Dibamou

Ornela, une jeune mariée habitant le quartier Kondengui lance un sourire en coin lorsqu'elle voit le camion de la société Hysacam stationné devant son domicile. « Cela fait des mois qu'on n'avait plus connu cela. Ma maison empestait. Mes enfants ont payé les frais des ordures ménagères », relate-t-elle dans le vacarme de klaxons. Ce qu'elle ignore est que depuis trois semaines Hysacam-Yaoundé a reçu une soixantaine de nouveaux camions et engins, gonflant son parc à 103. « Nous sommes plus à l'aise qu'hier avec les nouveaux camions reçus. Ceci nous permet de sillonner les quartiers ce qu'on ne faisait plus à cause des difficultés connus de tous », a expliqué le chef de l'agence Hysacam-Yaoundé, Claude Eboute Mbappe, le 28 février dernier au cours d'une descente dans la ville de Yaoundé. Ladite sortie des cadres d'Hysacam avait pour but de vérifier le niveau de service voire de propriété.



Incivisme !

Les cadres d'Hysacam ont visité tous les sept arrondissements de la ville de Yaoundé. Ils sont passés dans les zones les plus insalubres. Au passage du convoi, grande a été la surprise des journalistes de constater que plusieurs bacs étaient vides. Sauf que dans certaines zones des quartiers Manguier, Etoug-Ebe, Oyom-Abang, entre autres, certains riverains ont été surpris en train de verser les or-

Ouest

# Courtès fustige des entrepreneurs malins

 Par Robert Nkaké



« Villes mortes » à Buea !

Le ministre de l'Habitat et du Développement urbain (Minhdu), Célestine Ketcha Courtès a effectué une première descente sur le terrain à l'Ouest, en présence du gouverneur Awa Fonka Augustine. Durant une visite marathon de deux jours qui s'est achevée au soir du 27 février dernier, elle s'est rendue tour à tour à Bagangté, Foumban, Bafoussam et Bandjoun, à l'effet de toucher du doigt les réalités des infrastructures routières devant desservir les stades. D'un site à un autre, les travaux avancent à pas de tortue. Une preuve que « les fonds manquent le plus à ces entreprises toujours obligées de puiser dans leurs propres caisses pour réaliser les ouvrages ».

La région tout entière est transformée en un vaste chantier. Ce à travers les projets engagés dans le cadre des préparatifs des travaux financés par le budget spécial Can, notamment axés sur l'entretien et la réhabilitation des pénétrantes, l'aménagement extérieur des voies d'accès aux stades et dans les hôpitaux. Il en est de même des travaux financés par le « fonds routier », le budget du Minhdu et l'Agence française de développement. Un détour a été effectué sur le site de construction de 100 logements sociaux, dont le volet habitat concerne le « Plan d'urgence triennal ». Du reste, certains travaux achevés, sont en attente de réception provisoire. Le tour du propriétaire s'est poursuivi par une réunion tenue dans la salle de conférences de la commune de Bandjoun, en présence du secrétaire d'Etat en charge de l'Habitat, Marie Rose Dibong, et du Sg du gouvernement, François Franklin Etapa. Séance tenante, des recommandations ont été faites aux chefs d'entreprises pour l'accélération du rythme des travaux et du respect des nouveaux délais ainsi fixés.

dures à même le sol à quelques encablures du bac. « Hysacam ne peut pas assurer l'ordre public. C'est vrai qu'on note des cas de vandalisme. Des bacs désossés, certains brûlés, les populations qui déversent les ordures partout malgré la régularité des passages des camions. Maintenant c'est une invite à la population pour qu'elle comprenne que la propreté de la ville est aussi leur affaire », lance le chef d'agence Hysacam-Yaoundé.

## Moungo

## Kidnappé et tué par son oncle à Bekoko

Le présumé auteur, aurait ligoté et jeté son cousin de cinq ans dans un puits, suite à la demande infructueuse d'une rançon de 500 000 Fcfa.



Par Tatiana Ngnombouowo

Le corps sans vie de Lionel Alex Wanko, âgé de cinq ans, a été repêché le 1er mars dernier d'un puits au quartier Yato par Bekoko, à la lisière entre les départements du Wouri et du Moungo. Il a fallu une exploitation des gendarmes enquêteurs pour que le principal suspect, Franck Ndassi, 19 ans, oncle de la victime, conduise les hommes en tenue sur le lieu du crime, tard dans la nuit. C'est ainsi que les sapeurs-pompiers ont pu sortir la dépouille du défunt d'un puits d'une dizaine de mètres de profondeur, vers 13h. Ce corps inerte présentait des mains et pieds ligotés à l'aide d'une ficelle et la langue pendante. Sur instruction du procureur de la République, la dépouille en question a été déposée à la morgue de l'Hôpital de district de Bonassama à Douala-Bonaberi, en attendant qu'une autopsie soit réalisée pour en savoir un peu plus sur les causes exactes de la mort.

L'affaire qui tourne en un drame remonte au soir du 24 février dernier, lorsque les parents du petit Lionel, riverains du lieu-dit « Ecomité » au quartier Minkwè à Bonaberi, constatent la disparition de leur progéniture. Ces derniers organisent immédiatement des fouilles, sans succès. Dès le lundi, 25 février, ils saisissent le commissariat du 15e arrondissement. Les policiers les orientent vers la brigade des recherches N°3 de gendarmerie. Dans l'intervalle, des annonces sont faites à ce sujet dans les médias. En même temps que les contacts téléphoniques des parents sont communiqués. Par la suite, ces parents reçoivent des



Les enlèvements inquiètent.

coups de fil de présumés ravisseurs qui leur demandent une rançon d'un montant de 500 000 Fcfa. L'enquête ouverte par les gendarmes suit son cours. Franck Ndassi qui était la dernière personne à être en contact de la victime et interpellé et auditionné. Il ne passe aux aveux qu'à la seconde audition, informant qu'il a agi seul. Selon des sources, le suspect a transformé sa voix pour appeler les parents de l'enfant à partir d'un Call-Box, tout en leur exigeant une somme de 500 000 Fcfa contre libération de celui qui était son neveu. « Je ne savais pas que mon frère pouvait me faire une telle chose. J'aurais encore préféré que ce soit un inconnu. Les deux jouaient tout le temps ensemble.

## 18e renvoi

## L'ex-Dg de la CRTV est attendu le 03 avril au Tcs.



Par Cyril Marcel Essissima

Alors que l'audience du 1er mars dernier s'annonçait comme « le jour du jugement » pour l'ex-directeur général (Dg) de la Cameroon Radio Television (CRTV), Amadou Vamouké et ses co-accusés, le président du Tribunal criminel spécial (Tcs) a reporté l'affaire « au 03 avril à la demande de Me Tchankou (conseil de l'Etat du Cameroun) pour ses observations ». C'est la résultante d'un duel sur des questions de forme, entre la défense, l'accusation et le ministère public. Les parties ont notamment ferraillé autour de « l'autorité compétente pour certifier conforme un document ». Dans le cas d'espèce, les documents en questions sont le procès-verbal d'enquête préliminaire de la Direction de la police judiciaire et les six chèques émanant d'une banque. Un spectacle d'art oratoire présenté par les avocats et dont le public s'est délecté pendant plus de trois heures. Finalement les appétits se sont apaisés après la démonstration de l'avocat de la CRTV qui mentionne trois autorités compétentes pour certifier un document. « Soit l'auteur du do-



Amadou Vamouké.

document, soit l'autorité désignée par la loi (pour cet exercice, Ndlr) ou alors l'autorité qui, à un moment donné, a la garde du document », a-t-il précisé. Pour mémoire, l'audience de ce jour était une sollicitation de l'avocat général près le Tcs « pour ses réquisitions intermédiaires ». Chose qu'il a faite en rappelant au passage que le procès dont s'agit concerne le détournement de plus de « 3,908 milliards Fcfa » appartenant à la CRTV, et impliquant

Amadou Vamouké (ex-Dg Crtv), Polycarpe Abah Abah (ancien ministre des Finances) et Antoinette Menyeng Meyoa (ex-gérante de l'agence publicitaire de la CRTV). Ainsi, le 03 avril prochain marquera la dix-huitième audience.

Le 31 janvier dernier, les députés et les sénateurs français ont rendu public un document pour demander la réhabilitation et la libération au plus vite de Amadou Vamouké. Arrêté le 29 juillet 2016, le journaliste et ex-directeur général de la Cameroon Radio Television (CRTV) est poursuivi pour détournement de fonds publics. Des accusations que ce dernier réfute depuis le début.

Même ce dimanche-là, ils ont regardé la télévision ensemble dans ma chambre toute la journée. Il était là avec nous à rechercher l'enfant perdu. On ne se doutait de rien», se lamente la mère du défunt, Morelle Moukam.

Entre-temps, la victime était ligotée dans un champ à proximité, cultivé par sa mère et abandonné, il y a deux ans. Le lieu n'était plus habité. L'oncle sur qui pèsent des soupçons est actuellement entre les mains des gendarmes. Les enlèvements contre rançons prennent déjà des proportions inquiétantes dans la région du Littoral. Il y a quelques semaines, Douala 4e a enregistré des cas non encore élucidés. Le dernier cas est le sixième du genre.

## Extrême-Nord

## Le directeur général du Bunec teste le nouveau



Par Jacques Kaldaoussa

Le directeur général du bureau national de l'état civil du Cameroun, Alexandre-Marie Yomo a conduit du 25 au 28 février une mission d'évaluation des performances de l'organisme qu'il dirige, un an après l'ouverture de l'agence de l'Extrême-Nord. Il est question «de tester les solutions innovantes qui permettraient de relever le taux d'enregistrement des naissances et de s'assurer du suivi exploratoire de la mise en œuvre du nouveau processus d'enregistrement de ces naissances ». Il a rencontré les autorités administratives en charge de l'état civil, les chefs traditionnels, les relais communautaires, les secrétaires et officiers d'état civil et tenu des séances de travail avec les acteurs institutionnels afin de la mise en œuvre effective d'un nouveau dispositif de l'état civil. L'objectif étant de résoudre de façon durable le problème d'enregistrement des naissances qui se pose dans la région de l'Extrême-Nord.

Le Dg du Bunec a vu des centres d'état civil en rupture de registres, ceux qui sont non fonctionnels, d'autres qui ne sont pas pourvus d'officiers d'état civil ou encore en carence de moyens logistiques pour couvrir des zones pour la plupart enclavées. Mais au cours de son séjour, un constat amer se dégage : on enregistre un faible taux d'enregistrement des naissances dans la région, soit 42% seulement. Et pour justifier ce taux, un secrétaire d'état civil a confié au Dg que : « A l'époque, certains parents faisaient véhiculer la rumeur selon laquelle lorsqu'on établit l'acte de naissance à un enfant, il va mourir ».



Le Dg du Bunec.

## Déplacés de la crise anglophone

# 604 élèves scolarisés au second cycle dans l'Océan

Le Lycée bilingue de Kribi et celui de Niète détiennent le plus grand record, soit 260 pour le premier et 180 pour le second.



Par Lazare Kingue

Pour le compte de l'année scolaire 2018/2019, les formations scolaires du cycle secondaire du département de l'Océan, région du sud, ont accueilli au total 604 élèves déplacés des régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest. Ils sont principalement répartis à travers sept établissements. Il s'agit notamment de 51 élèves au Lycée de Kribi rural, 38 au Collège bilingue Zion, 26 au Collège adventiste bilingue, quatre au Lycée technique de Kribi et cinq au Collège catholique Père Monti.

Les deux autres établissements scolaires détiennent le plus grand nombre de déplacés. Il s'agit du Lycée bilingue de Niète (180 élèves) et le Lycée bilingue de Kribi (260 élèves). « Ces enfants ont commencé à arriver ici dès le début de la crise en 2016. Pour leur accompagnement psychologique, nous avons fait recours à une conseillère spéciale d'orientation qui est d'origine anglophone et qui leur administre jusqu'à ce jour des counseling psychothérapeutiques pour leur affection morale et leur intégration sociale », explique le proviseur du Lycée bilingue de Kribi, Jean Maurice Noah.

Samedi dernier, en prélude à la célébration de la 34e édition de la fête internationale des droits de la femme, le ministre des Enseignements secondaires (Minesec), Nalova Lyonga, et ses collaboratrices directes des services centraux et régionaux ont apporté leur soutien à cette tranche d'apprenants. L'événement, placé sous le signe du « cœur », s'est tenu à l'esplanade de l'enceinte du Lycée bilingue de Kribi. L'objectif ici est de témoigner la sollicitude, la solidarité et l'élan de patriotisme du corps enseignant en faveur des réfugiés.



La Minesec remettant les dons.

À l'occasion, des dons volontaires en matériel didactique, vêtements, produits alimentaires de première nécessité entre autres ont été faits en faveur des nécessiteux. Un ensemble auquel il faut ajouter des espèces sonnantes d'un peu plus de 2 millions Fcfa. « C'est une action de cœur qui témoigne mon affection pour ces élèves et qui témoigne aussi de la solidarité des femmes du Minesec dont la devise est " la solidarité est un devoir », souligne la Minesec.

Précisons que la veille, le patron des enseignements secondaires a effectué une visite de travail dans près d'une dizaine de formations scolaires. C'était en vue de l'implémentation du concept « Clean school » qu'elle a lancé en début d'année scolaire. Ainsi lors de ce périple, l'accent a été mis sur l'hygiène et salubrité des salles de classe, des latrines et de l'espace vert.

## Conférence

# La professionnalisation des enseignements en débat

Le 27 février dernier, le directeur de l'Ecole normale supérieure de Yaoundé a abordé ce thème dans le cadre des Grandes conférences.



Par Jenner Onana

Le 27 février dernier, le directeur de l'Ecole normale supérieure de Yaoundé, Barnabé Mbala Ze, a animé une conférence débat dans l'enceinte de l'établissement qu'il dirige. Les débats portaient sur les enjeux de la professionnalisation du secteur de l'éducation en vue de l'émergence du Cameroun à l'horizon 2035. Un sujet sur lequel le directeur de l'Ens de Yaoundé s'est voulu sans équivoque. « La professionnalisation est avérée ce d'autant plus que la vision des facultés a évolué depuis l'arrimage au système Lmd (Licence-master-doctorat). Les pouvoirs publics ont insisté sur la professionnalisation des établissements et facultés ». Pour cela, « Nous avons engagé une série d'actions. Il s'agit entre autres, de la numérisation des cours, des formations certifiantes en pédagogies numériques et nous pensons que nos enseignants vont s'adapter aussi à l'approche par objectif qui permet à l'élève de servir des connaissances pour résoudre les problèmes de la société».

Cette conférence était la première de la série des grandes



Barnabé Mbala Ze. Directeur de l'Ecole normale supérieure.

conférences à l'Ecole normale supérieure de Yaoundé. « Je suis content qu'on ait renoué avec les grandes conférences »,

a déclaré Barnabé Mbala Ze, le directeur de cette grande école de l'Université de Yaoundé I. Occasion choisie par les élèves pour exposer certaines doléances. « Etant donné que l'approche par compétence est exigée sur le terrain. Que fait l'Ens pour permettre à ses anciens produits de s'arrimer à la donne ? ». Question d'un élève professeur actuellement dans un lycée de la place. « L'ApC ne doit pas être mystifiée. Les experts n'opèrent pas une dichotomie entre l'approche par objectif et l'approche par compétence, il s'agit des systèmes d'apprentissage qui se complètent et qui se nourrissent mutuellement. Donc il n'y a pas une dichotomie entre les deux approches », a expliqué le directeur de l'Ens. D'ailleurs, poursuit l'orateur du jour, « le décret du 28 septembre 1988 et qui en fixe le régime des études dit que d'autant plus que les textes disent que l'école recrute en priorité les anciens normaliens ». Les grandes conférences lancées le 27 février dernier vont se poursuivre chaque dernier mercredi du mois. C'est le département d'anglais qui prendra la relève en fin mars.

## Augmentation du prix de la bière

# La confusion règne

Alors que de nouveaux tarifs sont entrés en vigueur depuis le 1er mars dernier, le Mincommerce convoque une réunion de concertation avec les différentes parties prenantes.

 Par Lucien Bodo

L'information est sur toutes les lèvres depuis vendredi dernier. Ventilée à travers divers canaux de communication, elle renseigne que certains produits de la Société anonyme des brasseries du Cameroun (Sabco) connaissent une hausse à la bouteille comprise entre 25 Fcfa et 100 Fcfa. Au départ, beaucoup croient à une simple rumeur, du fait d'une incapacité, sur le coup, à authentifier les documents qui annoncent cette information. Finalement, ce qui était jusqu'alors considérée comme une simple rumeur va être confirmée par la voix la plus autorisée.

Dans un premier temps, la Sabco rend publique une nouvelle grille tarifaire qui indique les changements intervenus et à appliquer par les exploitants de débit de boissons dès le 1er mars 2019. L'on observe qu'à quelques exceptions près, les marques de bière et d'alcool mix connaissent effectivement une hausse des prix à hauteur de 50 Fcfa. Pendant ce temps, la bière en cannette enregistre une augmentation de 25 Fcfa. Par ailleurs, un surplus de 100 Fcfa sera désormais appliqué aux fûts.

Trois marques de bière échappent néanmoins à ce changement. Il s'agit de « Manyan », « Beaufort » et « Pelforth »,



Consommation. Le prix de la bière divise.

qui gardent leurs prix respectifs inchangés. En ce qui concerne les boissons gazeuses, les produits de la gamme Top et ceux de la gamme Coke n'enregistrent aucune augmentation. L'on observe par contre un rajout de 100 Fcfa sur « Vimto » et 50 Fcfa pour « Orangina » et « Djino ».

Afin d'exposer les raisons de ces changements aux consommateurs, le directeur général de la Sabco a commis un communiqué de presse qui date lui aussi du 1er mars. « Les dispositions de la loi de finances 2019 sur notre activité nous ont contraints à revoir à la hausse les prix de la majorité des boissons fabriquées et commercialisées au Cameroun », renseigne Emmanuel De Tailly. Sur le cas de la bière « Manyan », l'entreprise dit vouloir protéger le « Made in Came-

ron », et « continuer à accompagner le développement du secteur agricole, notamment la culture du maïs qui entre à 100% dans la fabrication » de ladite boisson. Quant aux produits « Top », la Sabco se positionne également en protecteur du secteur du sucre, lequel dépend en grande partie de ses achats.

### Imbroglie

Dans divers débits de boissons visités à Yaoundé et Douala, les prix de la Sabco sont déjà appliqués. Au grand dam du Syndicat national des exploitants de débits de boissons du Cameroun (Synedeboc). « Nous continuons à dire que cette hausse n'est pas une bonne idée », martèle Me Roger Tapa, président du Synedeboc. « Par ailleurs, nous avons été surpris de voir que la Sabco n'a pas attendu la validation du ministère du Commerce (Mincommerce, ndr) avant d'appliquer ces nouveaux tarifs », ajoute-t-il.

Au Mincommerce justement, l'on continue de dire que seules les concertations prévues le 06 mars prochain entre les différentes parties prenantes permettront de déterminer le niveau de la hausse à appliquer. Ainsi, vendredi dernier sur sa page Facebook, le Mincommerce renseigne que « la Brigade nationale des contrôles et de la répression veillera au respect scrupuleux des prix encore en vigueur ». Au milieu de ces sons discordants, l'on note que les autres brasseurs s'abstiennent jusqu'ici de rendre publics et exécutoires leurs nouveaux barèmes des prix. Seule la Sabco, jusqu'ici, a franchi le pas.

## Opinion des chefs d'entreprises

# Le Gicam se positionne en relais

Les acteurs réunis à Douala ont le souci de contribuer à la croissance et au développement des entreprises.

 Par Michel Ferdinand

Le Groupement inter-patronal du Cameroun (Gicam) a désormais les outils nécessaires dans la production des informations relatives à l'activité économique au Cameroun. On s'en convainc au sortir d'un atelier présidé le 27 février dernier à Douala par le vice-président du Gicam et par ailleurs président de la commission Economie et développement de l'entreprise au sein de ce patronat, Emmanuel De Tailly. Les échanges ont porté sur la restitution des résultats de l'étude sur le positionnement du Gicam dans la production des informations sur la conjoncture des entreprises au Cameroun et la validation du baromètre des entreprises 2017.

On en retient que l'activité ayant bénéficié de l'appui du Bureau international du travail (Bit) a permis au Gicam de mobiliser une expertise locale pour l'accompagner à définir une stratégie adaptée dans la production des informations liées à l'activité économique au plan national. Tout comme ce groupement a conçu une démarche de collecte, de traitement, d'analyse et de diffusion des informations sur l'activité des entreprises et les préoc-



cupations des chefs d'entreprises. Une démarche qui a été testée sur l'année 2017, date de démarrage dudit projet. Les participants étaient issus de plusieurs institutions et entreprises telles que le ministère des Finances, le ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du territoire et le Bit représenté par le Lassina Traoré. En

plus des tableaux de bord trimestriels régulièrement publiés depuis douze mois, le Gicam prévoit une enquête annuelle pour élargir le champ de l'analyse aussi bien en nombre d'entreprises qu'en diversité des données collectées.

Ce qui permettra de résoudre l'équation du faible taux de retour et de la redondance de l'information observés lors des précédentes opérations. La présentation des résultats de l'étude réalisée par le consultant, Hermann Fotié, a suscité un consensus sur « la nécessité de donner la parole aux chefs d'entreprises au moins une fois par an, pour exprimer leurs opinions et perceptions sur l'activité économique et sur l'environnement global dans lequel elle se déroule ».

En perspective, un accent sera mis sur la sensibilisation et la formation des entreprises sur la nécessité de répondre aux questionnaires. En pleine recherche d'une meilleure représentativité de l'échantillon des entreprises interrogées, le Gicam devra intégrer les outils numériques de dématérialisation susceptibles de fournir des avantages en termes de délais et de coûts.

## Communications électroniques

# 30 jours pour se mettre en règle

Le directeur général de l'Agence de régulation des télécommunications (Art) interpelle des exploitants du secteur de l'expiration depuis décembre 2017 de leurs titres transitoires.



Par Arnaud Kuipo

**R**etourner dans la régularité dans le domaine des communications électroniques. C'est l'objet visé par un communiqué du directeur général (Dg) de l'Agence de régulation des Télécommunications (Art). Dans ce document du 25 février dernier, il « rappelle aux exploitants de réseaux de communications électroniques que, conformément à la réglementation en vigueur, leurs titres transitoires ont expiré depuis le 02 décembre 2017, date butoir du délai accordé pour leur mise en conformité ». De plus, le Dg « invite par conséquent les détenteurs desdits titres à prendre attache, dans un délai de 30 jours, à compter de la date de publication du présent communiqué, avec la direction des licences, des concessions et de l'interconnexion en vue de régulariser situation. Passé ce délai, les contrevenants s'exposent aux sanctions prévues par la réglementation en vigueur ».

Ils sont précisément 24 exploitants concernés par cette interpellation du Dg de l'Art. Soient six pour les titres transitoires de 1e catégorie et 18 pour la 2e catégorie. Dans la première on retrouve entre autres It Telecom Sarl et Global Solutions Technologies (Gs Techno). Agence de presse Chine nouvelle (Xinhua) et Cameroon Development Corporation (CDC) font partie de l'autre catégorie.

Dans un communiqué du 06 février 2018, Philemon Zo'o Z. soulignait « qu'aux termes de l'article 69 (2) de la loi sus-évoquée [loi n°2010/013 du 21 décembre 2010 régissant les communications électroniques au Cameroun, modifiée et complétée par la loi n°2015/006 du 20 avril 2015, Ndlr], sont passibles d'une pénalité de 100 000 000 (cent millions) à



Philemon Zo'o Z., Dg de l'Art.

500 000 000 (cinq cent millions) Fcfa, les opérateurs et exploitants de réseaux de communications électroniques qui établissent, exploitent un réseau ou service de communications électroniques sans titre d'exploitation ».

## Facebook

# Ce que va changer la fonction « effacer l'historique »



Par Arnaud Kuipo avec lefigaro.fr

**F**acebook a confirmé le lancement cette année de « Clear History ». Il s'agit d'un outil permettant à l'utilisateur d'effacer son historique sur le réseau social. « L'outil Clear History sera lancé dans le courant de l'année ». Directeur financier de Facebook, David Wehner n'en a pas dit plus en intervenant lors d'une conférence technologique le 27 février dernier. Cette fonctionnalité permettra de voir quels sont les applications et les sites externes qui ont accès à vos données personnelles. De plus, elle donnera surtout à l'utilisateur la possibilité de « supprimer ces informations et de bloquer la possibilité à des tiers d'accéder à ces données », selon la directrice vie privée chez Facebook, Erin Egan.

Le président directeur général (Pdg) de Facebook, Mark Zuckerberg, avait annoncé la création de cet outil lors du F8, sa conférence annuelle à destination des développeurs qui s'est tenue en mai dernier sans en préciser la forme ou la date de sortie. Cette annonce faisait suite au scandale Cambridge Analytica, une société britannique qui avait profité de l'écosystème de la plateforme pour siphonner les données personnelles de 87 millions d'utilisateurs à des fins politiques.





## Affaire Mrc

## Un collectif aux côtés de Maurice Kamto

Constitué d'une trentaine d'avocats, il dénonce la violation des droits du président national de cette formation politique.



Par Florentin Ndatewouo

Un collectif d'avocats est indigné contre la détention du président national du Mouvement pour la renaissance du Cameroun (Mrc), Maurice Kamto. Dans une tribune intitulée « *Droit, justice et dignité pour Maurice Kamto* », publiée dans le journal français Le Monde Afrique, ledit collectif, constitué d'une trentaine d'avocats, dénonce la violation des droits du « tireur de penalty » et ses alliés. « *Au regard des circonstances présentes, c'est simplement exprimer comme l'a fait notamment le secrétaire général des Nations Unies, [notre] préoccupation à propos de l'arrestation de Maurice Kamto et ses soutiens, du traitement qu'ils subissent et appeler le Cameroun au respect des obligations fondamentales qu'il a librement souscrites au bénéfice de son peuple et aux yeux des 171 autres Etats parties au pacte des Nations-Unies, des 164 autres Etats parties à la convention de New York et des 52 autres Etats du continent parties à la charte africaine* ». Le collectif formule le vœu que « *la raison l'emporte. Non pas la raison d'Etat. Mais, celle du droit, de la justice et de la dignité, pour Maurice Kamto et ses soutiens comme pour tous les Camerounais* », peut-on lire dans la tribune.

Signée entre autres de l'enseignant émérite à l'Université Paris I (Panthéon Sorbonne), Geneviève Bastid-Burdeau ; l'enseignant à la faculté de droit de l'Université de Genève,

Laurence Boisson de Chazournes ; l'ancien président de la Cour européenne des droits de l'Homme, Jean-Paul Costa ; l'ancien ministre français de la coopération, Jean-Pierre Cot ; et le président du Curatorium de l'Académie de droit international de la Haye, Yves Daudet ; la tribune déplore le non-respect par l'Etat du Cameroun, des instruments juridiques internationaux tels que le pacte des Nations-Unies pour les droits civils et politiques, la charte africaine des droits de l'Homme et des peuples, la convention de New York contre la torture et autres peines cruels, inhumains ou dégradants.

Ces textes, relève la tribune, prévoient « *que nul ne peut être inquiété pour ses opinions, que tout citoyen a le droit de voter et d'être élu, au cours d'élections périodiques et honnêtes, que la dignité humaine doit en toutes circonstances être préservée, que nul ne peut être soumis aux traitements contraires à celle-ci, que nul ne peut faire l'objet d'une mesure d'arrestation ou de détention arbitraire, que toute per-*



Maurice Kamto.

sonne a droit à ce que sa cause soit entendue équitablement par un tribunal compétent, indépendant et impartial, qu'elle a droit à la liberté d'expression et de réunion pacifique ».

En outre, le collectif d'avocats parle du regard que porte l'Union européenne (Ue), sur l'arrestation de Maurice Kamto. « *Elle l'a fait jusqu'à présent au Cameroun, à coup de soutiens financiers massifs : pas moins de 80 millions d'Euros consacrés à l'amélioration de la gouvernance, au meilleur respect des droits de l'Homme et des standards de la justice, dans le cadre du 11e Fonds européen de le développement valant pour la période 2014-2020. Elle ne peut ne pas prendre acte que les promesses du Cameroun sont en passe d'être trahies, et doit geler tous ses programmes de soutien...* », ajoute-t-il.

## Scène politique

## La création de l'Omp se précise

Des détails sur le contexte de la mise en place de cette jeune formation politique ont été donnés par son secrétaire général, Christian Nkongo.



Par Jean-Christophe Ongagna

Le landerneau politique camerounais qui ne cesse de foisonner s'enrichit d'un nouveau parti politique. « *Vous ne pouvez pas interdire à certaines personnes d'exercer leurs libertés. Nous (certains des membres du Mouvement 'Onze millions de citoyens', Ndlr), on a décidé de mettre en place l'Omp (Organisation du mouvement patriotique, Ndlr) dans les jours qui viennent. Il me semble que le Mouvement 'Onze millions de citoyens' est dans la logique de pouvoir mutualiser* ». Cette révélation a été faite hier 03 mars par le secrétaire général (Sg) de l'Omp, Christian Nkongo. C'était dans le cadre d'une émission de débat diffusée sur les antennes d'une télévision de la place. Elle confirme ainsi la rumeur répandue sur les réseaux sociaux, qui a annoncé la création de cette jeune formation politique avec pour président, Bertrand Benoît Onana.

Celui qui est par ailleurs coordonnateur régional Littoral du Mouvement « *Onze millions de citoyens* » et ancien directeur adjoint de campagne de Cabral Libii - candidat investi sous la bannière de l'Union nationale pour l'intégration vers la solidarité (parti Univers) et classé troisième à la dernière présidentielle -, précise que le coordonnateur national dudit Mouvement n'est en rien responsable de la création de cette nouvelle formation politique. De plus, la mutualisation de l'Omp avec d'autres formations politiques, - y compris le parti Univers -, n'est pas exclue, apprend-on. En reconnaissant que « *sur le plan contractuel, il n'y a pas de problème entre le parti Univers et le Mouvement 'Onze millions*

*de citoyens'* », Christian Nkongo a toutefois souligné qu'il existe bel et bien « *un malaise à la base* ».

Ce dernier serait né des propos tenus par « *l'ancien porte-parole du candidat (Cabral Libii, Ndlr) et responsable du pool communication* » du Mouvement, Emile Bindzi. D'après le Sg de l'Omp, il ne se serait pas officiellement déchargé de ses fonctions au sein du Mouvement, avant de rejoindre les rangs du parti Univers pour assurer la communication dudit parti. « *On n'a pas été informé (au Mouvement 'Onze millions de citoyens', Ndlr). [...] On est en Politique et il y a quand-même ce qu'on appelle la courtoisie politique. Cela rentre [...] dans des comportements qui doivent exister entre partenaires. On ne peut pas découvrir un matin, celui qui d'alors était la voix la plus autorisée à parler au nom du Mouvement, tirer sur [notre] leader national, Monsieur Libii Cabral ; remettant même en cause son autorité* », relève Christian Nkongo.

Il ajoute qu'au-delà du malaise relevé, la création de l'Omp résulterait d'un processus évolutif. « *Le Mouvement est un projet. On est parti de 'Onze millions d'inscrits' à 'Onze millions de citoyens'. Au départ, c'était exclusivement amener les populations à s'inscrire. Par la suite, on a intégré la notion de socialisation politique, c'est-à-dire, l'intéressement politique des jeunes. Et aujourd'hui, on a atteint une autre phase où on va mûrir cette idée où plusieurs d'entre nous estimons qu'on ne peut pas avoir fait ce tracé, sans désormais avoir nous-mêmes un levier politique* », a expliqué le Sg de l'Omp.

## Bangangté

## Jonas Kouamo, nouveau maire



Par Robert Nkaké

Depuis le 1er mars dernier, le nouvel exécutif municipal de la commune de Bangangté est en poste. Cela s'est passé au cours d'un conclave qui a réuni tous les conseillers municipaux à la maison du parti Rdpc (Rassemblement démocratique



Jonas Kouamo, lors de son adresse.

du peuple camerounais, Ndlr) de cette localité. La rencontre avait pour objectif principal, de trouver le successeur de Célestine Ketcha Courtès, devenue suite à un décret présidentiel signé le 04 janvier dernier, ministre de l'Habitat et du Développement urbain (Minhdu). L'on n'aura pas attendu 60 jours tel que prévu par les textes en vigueur. Le nouveau maire de Bangangté siège au sein du Rdpc depuis belle lurette. Adjoint au maire depuis 1996, il a par ailleurs occupé les fonctions de président de section « Grand Ndé » à l'époque, et président de section Ndé-Nord pendant 20 ans.

Jonas Kouamo cède sa place de premier adjoint au maire à Robert Nyangang, opérateur économique. Le poste de 2e adjoint est occupé par Virginie Tamen. Tous ont d'ailleurs reçu des félicitations de leurs collègues de service, à travers des youyous et des ovations. Dans la mêlée, un nouveau visage bien connu de la scène politique locale, fait son entrée au sein de cet exécutif. Il s'agit de Robinson Nya, jusque-là conseiller, qui devient ainsi 4e adjoint au maire. Ce chef d'entreprise remplace à ce poste, Eric Niat. Notons que cette séance extraordinaire du conseil municipal vient mettre un terme à un suspense. Il ne reste plus qu'à préparer les échéances à venir pour espérer dans les six prochains mois, un maintien ou non de Jonas Kouamo, à ce poste de maire tant convoité.

## Cameroun

## Le procès politique du Mrc



Par Christian Djoko\*

On sait d'expérience que la nuit est souvent le théâtre de toutes sortes de crimes, d'impairs ou de forfaitures. Conscient de l'insanité de son acte, le braqueur opère dans la nuit pour ne pas être vu, entendu ou démasqué. Car, il n'a pas seulement peur d'être arrêté, il a surtout honte de ses actes. Comme le braqueur, le régime a décidé dans la nuit du 12 février, en violation de toutes les règles et procédures pénales d'inculper le leadership du Mouvement pour la renaissance du Cameroun (Mrc) et de le placer en détention provisoire en attente de son procès.

Il sera jugé, dit-on pour rébellion, insurrection, hostilité contre la patrie, outrage contre le président et j'en passe. La liste est longue et cela n'a rien de surprenant. Il va sans dire que pour un régime malfaisant, trouver les motifs d'incrimination est ce qu'il y a de plus aisé. Il mobilisera toutes sortes d'arguties ou d'infractions élastiques, imprécises, frappe-tout, fourre-tout et attrape-tout pour arriver à ses fins. Parlant des fins, il faut dire que l'arrestation du leadership du Mrc participe d'un quadruple objectif.

Le sens politique d'une procédure judiciaire

- Le premier objectif est de contrecarrer le Plan de résistance qu'avait annoncé Maurice Kamto à l'aube de l'année 2019.

- Le second objectif est d'intimider tous ceux et celles qui envisageraient de protester contre la mal gouvernance, le hold-up électoral, la corruption généralisée et la guerre au Nord-Oues et au Sud-Ouest. Pour un régime qui ne vit que pour sa survie, le pouvoir judiciaire n'est qu'un instrument chargé d'humilier et de mater tout ce qui est susceptible de le faire vaciller. C'est aussi une guerre psychologique que livre ce régime contre le peuple. Il faut frapper fort pour inspirer la crainte, instiguer le doute et dissuader les opposants les plus téméraires.

- En analysant le bilan de ce régime quadragénaire, il est difficile de ne pas avoir de mépris politique couplé à la haine viscérale envers les personnes qui le composent. Dans ce contexte, il peut s'avérer tentant de délaïsser les sentiers de la légalité. En fait, le troisième objectif de cette arrestation est d'inciter les partisans de Kamto à la faute (insurrection armée, tribalisme, etc.) pour in fine justifier une répression sanglante.

- Il n'est pas incongru enfin de penser que l'arrestation du leadership du Mrc vise par ricochet à le maintenir hors du « champ politique » le temps pour le régime de se fabriquer ou de se tailler une opposition à sa guise. Autrement dit, il n'est pas exclu que la stratégie des nervis et « tchinda » du régime consiste à choisir leurs adversaires, ceux qu'ils considèrent comme les moins dérangeants ou les plus dociles. Ce faisant, ils espèrent conserver les rênes du pouvoir tout en se faisant passer pour des démocrates. Comme le rituel usurpé de l'élection à des fins de respectabilité démocratique, le plus important pour eux est d'avoir une opposition afin de donner à penser « *urbi et orbi* » qu'on est en présence d'un État démocratique. Qu'importe si cette opposition est en toc ou en pacotille, l'essentiel est qu'elle soit docile et sous tutelle. Quand les sbires d'un régime désignent assez joyeusement ce qui pour eux tient lieu d'opposition, il y a indubitablement anguille sous roche. Quand



en tant que membre de l'opposition vous ne faites pas peur à votre adversaire ou concurrent politique, en l'occurrence le parti au pouvoir, alors soit vous mangez à sa table, soit vous en êtes une émanation, soit encore vous souffrez d'un nanisme politique.

Tout bien considéré, les objectifs susmentionnés participent d'une ambition plus grande : la conservation du pouvoir même après le départ de Biya. La férocité de ce régime est proportionnelle à cette volonté de se pérenniser au-delà même de son fondateur. Des successeurs putatifs aux braqueurs de la fortune publique en passant par les intellectuels faussaires, les criminels ambulants, les plagiaires incompetents et le clan familial, tous redoutent une fin de « carrière » abrupte. En réalité, ces apparatchiks verdâtres d'un régime autoritaire et déliquescents savent qu'ils ont perdu la bataille. Et comme tous ceux qui savent qu'ils ont tout à perdre, ils vendent chèrement leur peau. Ils usent de toutes sortes de stratégies, y compris la tactique de la terre brûlée : le tribalisme. Pour ces sans-cœurs, la fin justifie tous les moyens.

### Les enjeux et défis d'une résistance politique

Au demeurant, la procédure judiciaire en cours contre Kamto et les militants du Mrc relève purement et simplement d'un règlement de comptes politique. Le dossier juridique est vide. Il s'agit d'une arrestation politique. De fait, leur libération ne s'obtiendra qu'à la suite d'une lutte éminemment politique. La bataille va être longue, mais la bonne nouvelle pour notre pays c'est qu'il n'y a qu'une seule issue à ce combat : la victoire. D'ici là, nous devons faire preuve d'imagination politique, d'endurance civique et de résilience éthique. Certes, devant le péril qui menace les dernières assises de « l'unité » de notre pays, c'est une voie

que certains qualifient de naïve. Mais il est fort judicieux de rappeler ici ce que Maurice Kamto disait : « *La vraie bataille c'est dans la tête* ». Cette métaphore était aussi une façon de mettre en garde les Camerounais(es) contre les stratégies des pompiers-pyromanes du régime et des suprémacistes ethniques qui de tous les bords, essayent d'allumer un brasier humain mâtiné de haine et de chauvinisme tribaux.

Maurice Kamto, Penda Ekoka, Kingue, Albert Dzongang ont réussi leur vie personnelle. Ils auraient pu se contenter de quelques strapontins ministériels et jouir d'une retraite bien méritée. Ils auraient pu se contenter de quelques bouchées, honneurs et champagnes prévus par la réglementation et la corruption politique en vigueur. « *Politik na jangui* » disait Achidi Achu. Mais ils ont refusé de céder aux sirènes de ces mondanités. Ils ont surtout renoncé à l'apathie, au conformisme ambiant, au lamento quotidien de nos indignations purement numériques. Non pour eux, mais pour nous, ils ont décidé de se lever pour essayer de crayonner un autre Cameroun. Celui où il y a l'eau pour tous et non le Ruinart pour quelques-uns.

Oser se tenir ainsi devant un régime si autoritaire, c'est déjà arracher à la résignation sociale et au défaitisme politique, sa certitude. Une telle posture nous rend attentifs à l'idée que la noblesse de la politique est de ne pouvoir se taire devant les injustices. La politique authentique est portée par quelque chose qui

la dépasse. Elle n'est que le tamtam des malades agonisant à la maison faute d'argent ; le violon d'une jeunesse jadis fer de lance de la nation, mais aujourd'hui sacrifice d'une gérontocratie bouchée à l'émeri ; le phare braqué sur les blessures des « *Benskinéurs* » et l'écho d'une veuve et d'un orphelin victimes d'une justice aux ordres du plus offrant. Bref, je suis simplement en train de dire que la vraie politique met son honneur dans la fidélité à ce qui se donne à voir et à vivre comme injustices, à ce qui est aspiration au bien-être des camerounais, c'est-à-dire les conditions (suffisance énergétique, sécurité, justice sociale, opportunités, libertés civiles et politiques, droits sociaux et économiques, etc.) à partir de quoi s'élèvent la fierté, l'unité et le patriotisme d'une nation.

C'est en cela que je salue le courage et le leadership du Mrc. Pas besoin d'en être militant, cela tombe sous le sens. C'est en ayant cela aussi à l'esprit qu'il est opportun de nous lever pour le Cameroun, sa dignité, son histoire et son avenir. Ce qui m'effraie ce n'est pas tant la méchanceté de l'opresseur que le silence des gens bons, tonnait Martin Luther King, Jr. Si tu es neutre devant l'injustice qui sévit au Cameroun, c'est que tu as choisi le parti du bourreau.

Et à ceux et celles à qui viendrait l'idée de se féliciter de ce qui arrive aux filles et fils du Cameroun, gardez à l'esprit que la violence et l'injustice que vous saluez et célébrez aujourd'hui sont celles qui s'abatront demain sur vous dans la plus grande indifférence. Car au soir de tous ces égarements mortifères, nous redeviendrons tous ce que nous avons toujours été, nous nous souviendrons de ce que nous avons parfois oublié, nous serons ce que nous avons comme seule identité : nous sommes les maillons d'une seule et unique chaîne.

\*EXPERT EN DROITS DE L'HOMME ET ACTION HUMANITAIRE

## Protection des forêts

# L'urgence de coordonner les pratiques

A l'initiative de Wwf, des producteurs se sont réunis afin d'uniformiser les techniques pour promouvoir une agriculture durable.



Par Blaise Djoukep

L'état des lieux de la déforestation au Cameroun et dans le bassin du Congo n'est pas alarmant. Mais, la vigilance doit être de mise. « Le taux de déforestation au niveau des pays du bassin du Congo est plus ou moins inférieur à 2%. Mais, avec toutes les tendances et dynamiques en termes de développement socio-économiques de nos pays, il est important d'alerter nos autorités de garder le cap, parce que les besoins d'investissements peuvent accélérer ce taux de déforestation », note le coordonnateur régional du programme Palm Oil au Fonds mondial pour la nature (Wwf). Et, afin de limiter et coordonner l'action des hommes sur la forêt, le Wwf a organisé une réunion de consultation sur le « cadre de responsabilisation ». Un cadre mis sur pied par une coalition d'Organisations non gouvernementales (Ong) leaders dans le domaine de l'environnement et du social, pour répondre aux besoins de préservation de la forêt. La rencontre organisée mardi, 26 février 2019 vise à mettre sur pied un ensemble de mesures devant permettre d'évaluer la progression des entreprises vers la réa-



Il faut préserver la forêt.

lisation de leurs engagements. « Par exemple, de grandes multinationales face à la pression des consommateurs et des Ong environnementales, ont pris la décision de limiter

les effets de leurs activités sur la forêt, sur les droits des communautés, sur les droits fonciers des communautés, sur les droits de l'homme. L'idée est donc de mettre ensemble les parties prenantes pour trouver un cadre et évaluer la progression des uns et des autres vers le respect de leurs engagements par rapport à la déforestation », explique Louis Defo, facilitateur proforest du Bassin du Congo.

La rencontre de Douala visait aussi à consulter les parties prenantes nationales au niveau du Cameroun pour avoir toutes leurs contributions à la suite de la présentation de ce cadre. Pendant des deux jours de travaux, il a été question de mettre fin à la déforestation, protéger les autres écosystèmes naturels, respecter les droits fonciers des communautés, protéger les droits de l'homme et les droits du travail. Pour les agriculteurs, il est question d'avoir des techniques devant leur permettre de promouvoir une agriculture durable et rentable, respectueuse de l'environnement.

## Ludovic Miaro III

# Il faut former les producteurs à la protection des forêts

Le coordonnateur régional du programme Palm Oil à Wwf attribue l'origine de la déforestation au manque de planification d'utilisation des terres.



Par Blaise Djoukep

### Quel est l'état des lieux de la déforestation au Cameroun ?

La situation au niveau du Cameroun n'est pas alarmante. Mais, dans un schéma global, la situation est alarmante. Le Cameroun et les autres pays du bassin du Congo sont à l'avant-garde du processus de déforestation et il y a eu beaucoup d'engagements pris sur le plan international tels que l'Accord de Paris, le processus Redd+. Le but de notre rencontre est de présenter ce cadre de responsabilisation qui a été initié par un groupe d'organisations internationales pour accompagner toutes les entreprises et autres parties prenantes qui ont pris des engagements en termes de lutte contre la déforestation, de respect des droits des travailleurs et des droits humains dans leurs chaînes de valeurs. Donc, les partenaires tels que Wwf et les autres sont là pour accompagner le gouvernement à maintenir ce cap et engager les autres parties prenantes à s'engager dans des systèmes de développement respectueux de l'environnement, de nos systèmes forestiers, afin que nous puissions conserver ces écosystèmes et créer une synergie.

### Qu'est ce qui peut justifier que cette déforestation prospère ?

Le problème est celui de la planification. C'est le manque



de planification en termes d'utilisation des terres. L'Afrique centrale et le bassin du Congo ont un fort couvert forestier

## Audition

Hier 03 mars était journée mondiale de l'audition. En prélude à cette journée, l'Organisation mondiale de la santé a lancé une application intitulée HearWho deux jours plus tôt pour aider à détecter la perte de l'audition. Gratuite, cette application pour les appareils mobiles permet aux utilisateurs vérifier régulièrement leur audition et d'intervenir tôt en cas de problème. Elle est destinée aux personnes à risque de perte auditive ou qui présentent déjà des symptômes liés à cette déficience.

et il est difficile de parler de développement sans toucher aux forêts. Mais, avec tous les outils qui existent maintenant, il est possible d'arriver à concilier les deux, c'est-à-dire, se développer et conserver nos écosystèmes forestiers.

### Quels rôles doivent jouer les producteurs dans cette lutte contre la déforestation ?

Nous avons tout un programme qui est mis en œuvre pour accompagner tous les producteurs, petits planteurs et grosses industries. Mais, en ce qui concerne les petits planteurs, l'accent est beaucoup mis sur leur organisation. Parce que pris individuellement, il est difficile d'avoir le contrôle sur leurs activités. Et ils ont des pratiques traditionnelles, basées sur l'extension. On les organise, on renforce leurs capacités sur les techniques agricoles, on leur facilite l'acquisition des intrants, des fertilisants, du matériel végétal de bonne qualité pour qu'ils passent de l'agriculture extensive à l'agriculture intensive ; c'est-à-dire, rester sur la même surface tout en multipliant par deux ou trois leur production. Cela va donc limiter leurs actions sur les forêts.

Connexion Mutations

Connectez-vous et retrouvez tous les services sur tous vos appareils

Un compte Mutations est requis pour utiliser ce service

Se connecter

Créer un compte

Télécharge MUTATIONS sur **Google play**

La solution mobile Mutations. Déjà disponible.

Sous le Parrainage du Ministère des Arts et de la Culture

**NOOH-NGONG 2019**

Festival des Arts et de la Culture du peuple Bamendjo - Mbouda

Thème : « Restaurer les valeurs culturelles et traditionnelles Bamendjo »

DU 08 AU 16 MARS

**2019** A BAMENDJO

3<sup>ème</sup> édition

**AU PROGRAMME**

- Sortie des sociétés secrètes
- Danses rituelles et Initiatives
- Foire agro-artisanale
- Marche historico-touristique
- Echanges et débats sur l'histoire et la Culture Bamendjo
- Carnaval, élection Miss NOOH-NGONG 2019
- Sortie spéciale du TCHOUN
- Etc.

**SONT ATTENDUS :**  
Annonces, mécènes, sponsors, grand public, entrepreneurs culturels, centres culturels, touristes, étudiants chercheurs, etc.

**NOS PARTENAIRES**

CONTACTS TÉL. & WATSAPP :  
(+ 237) 699 76 53 53 - 677 95 08 57  
696 98 40 44 - 698 88 01 72

Sous la supervision générale de sa Majesté Tchio Maurice, roi des Bamendjo

## Fespaco 2019

## Jean-Pierre Bekolo remporte le prix Sembène Ousmane

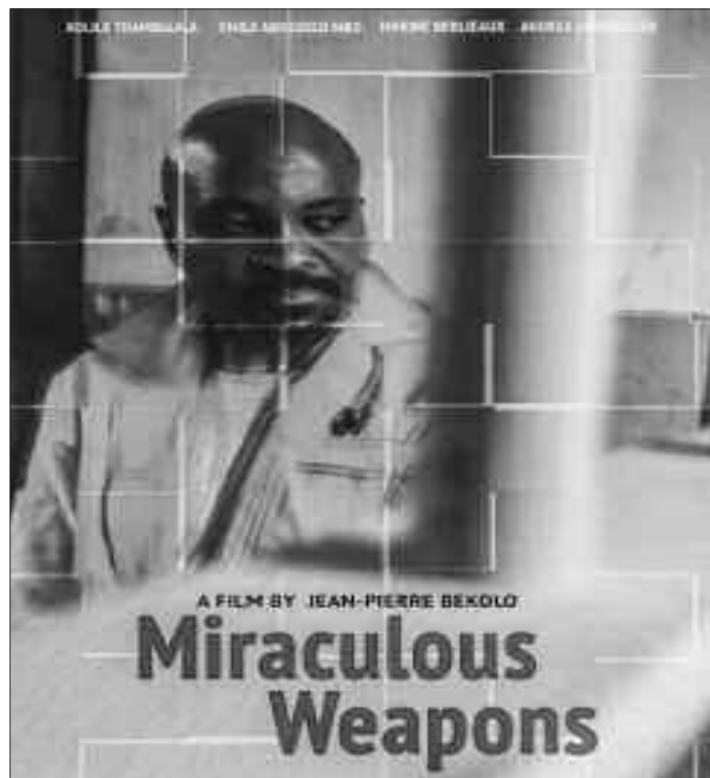
C'était lors de la cérémonie de clôture de ce rendez-vous culturel qui a eu lieu le 02 mars dernier à Ouagadougou.



Par Vanessa Bassale

L'histoire de Djamal Okoro, un prisonnier Soudanais condamné à mort n'a laissé personne indifférent lors du Festival panafricain du cinéma et de la télévision de Ouagadougou (Fespaco). Devant la caméra de Jean-Pierre Bekolo, Emil Abesolo, acteur principal du film « *Miraculous Weapons* », pleure, crie, tombe, se relève mais garde l'espoir que le juge changera peut-être d'avis... Sa peine pourrait être allégée pour... bonne conduite et qu'on pourrait le remettre en liberté. Et ainsi, éloigner de lui, le spectre de la mort qui se rapproche un peu plus chaque jour. Dans la cellule qu'il partage avec des rats, l'espoir, c'est tout ce qui lui reste.

L'espoir, c'est aussi ce qu'ont longtemps eu les cinéastes camerounais. Ils espéraient tous voir « *Miraculous Weapons* » remporter l'Étalon d'or de Yennenga. Mais hélas, le 02 mars dernier, c'est plutôt à « *The Mercy Of The Jungle* », le film du Rwandais Joël Karekezi, que le jury de la catégorie « *Fiction long métrage* », a bien voulu décerner cette récompense. Cependant, le réalisateur de « *Miraculous Weapons* », un long métrage de 100 minutes, ne revient pas bredouille. Grâce à Jean-Pierre Bekolo, la délégation camerounaise a



*Miraculous Weapons*, le film primé.

dans ses bagages, le prix Sembène Ousmane.

Sur huit films camerounais en compétition dans diverses catégories, un seul a donc été primé. Une prestation mitigée, selon des observateurs. Pour certains, c'était prévisible, compte tenu de la qualité pas toujours bonne des réalisations cinématographiques locales. Pour d'autres, comme Maïmounatou Bourzaka, le cinéma camerounais est à encourager. Selon cette passionnée de cinéma et promotrice du site Cinécamer, il ne faut pas se limiter aux prix obtenus. « *C'était trop encourageant de voir l'acteur Bruno Henry faire un post sur sa page Facebook pour féliciter le réalisateur Benjamin Eyaga, au sortir de la projection de son court métrage "Mes silences"* », confie cette dernière. Même si beaucoup reste à faire, il faut déjà saluer les efforts fournis par les acteurs du cinéma.

Mais le Fespaco, ce n'était pas que les projections et les récompenses. Entrée en gare samedi dernier, la 26e édition qui s'est ouverte le 23 février dernier, avait pour thème : « *Mémoire et avenir des cinémas africains* ». Pour expliquer et détailler cette thématique, plusieurs ateliers, tables-rondes et conférences ont été organisés.

## Exposition

## Les enfants de la rue en vitrine

A travers une trentaine de photographies et dessins exposés à Bolo espace art & culture, José Ramon Bas et des adolescents de la chaîne des foyers Saint Nicodeme interpellent la société sur ce phénomène dévastateur.



Par Marthe Ndiang

Ils sont le plus souvent invisibles aux yeux de la société. Mais grâce à son objectif, José Ramon Bas a décidé, le temps d'une exposition photo, de rendre visibles les enfants de la rue. C'était sur le thème : « *Les invisibles* », « *Los invisibles* » ou encore « *The invisibles* ». C'est dans toutes ces langues (français, espagnol et



Des œuvres qui interpellent sur le phénomène des enfants de la rue.

anglais) que le photographe espagnol a choisi d'intituler son travail. Le rendu, en collaboration avec « *Les enfants de la chaîne des foyers Saint Nicodeme* », est exposé depuis le 23 février dernier à Bolo espace art & culture à Douala. Des enfants et adolescents qui ont connu la rue et avec lesquels le photographe a travaillé en atelier durant le mois de février dernier. L'objectif consistait à « *stimuler la créativité et développer l'imaginaire personnel des jeunes...* », apprend-on. Sur les différents pans de murs de la salle d'exposition, une trentaine de photos et de dessins du photographe et des

enfants. Si Ramon Bas associe photographie et collage, ses partenaires d'exposition eux, ont opté pour le dessin. Une chose est certaine, les différentes œuvres se combinent bien. Et le message est le même : Rendre visible ce qui est invisible. En l'occurrence le phénomène des enfants de la rue, apprend-on de la directrice de Bolo espace, Edith Mbella. C'est à ce phénomène social que le photographe a choisi de s'intéresser. Les artistes en herbe ne se sont pas fait prier pour laisser parler leur créativité. Ne leur demandez surtout pas quelle est la technique utilisée.

## Emotion

D'ailleurs, de l'avis du jeune plasticien d'Abdias Ngateu, « *la technique en art plastique importe peu. Seule l'émotion que tu veux faire passer est importante* », argue l'artiste. Il poursuit : « *Et ici, on a des enfants qui ont laissé parler leurs cœurs de la manière la plus simple* ». De l'émotion, il y en a dans les travaux de ces tout-petits et adolescents. Tristesse et mélancolie transparaissent dans leur travail. Conséquence du drame qu'ils vivent et/ou ont vécu dans la rue. Néanmoins, ici et là, l'on aperçoit une note d'espoir. Dans un bout de texte, dans un sourire.

Seulement, pour remarquer ce brin de sourire, il faut faire abstraction de cette prédominance de noir et de blanc, quelque fois tachés de rouge. N'y voyez pas de drame, de l'avis du photographe. Car, le « *langage des couleurs est un peu culturel. Les couleurs ne signifient pas toujours la même chose d'un pays à un autre ou d'un continent à un autre, parce qu'ici, le rouge symbolise l'espoir et non du sang* », souligne Edith Mbella.

En attendant, avec un coup de crayon incisif, ces enfants appellent à l'aide. Surtout, crient leur peine et dénoncent aussi les violences qu'ils subissent. A commencer par la maison familiale, le point de départ de beaucoup de dérivés. « *Mariage forcé pour les jeunes filles de 14 ans, le refus des parents d'envoyer les enfants à l'école, l'exploitation des enfants et travaux forcés...* », peut-on lire au bas d'un des tableaux.

## Football

## L'entraîneur de l'Aigle royal et son adjoint limogés



Par Désiré Domo

**A**igle royal de la Menoua traverse une période difficile en championnat Ligue 2. Depuis le début de la saison, le club de l'Ouest alterne entre matches nuls et défaites. En 7 journées, le club de l'Ouest aligne cinq matches nuls et deux défaites. La défaite de la 6e journée (0-2) mercredi dernier face à Yafoot était la goutte d'eau qui a fait déborder le vase. Celle qui a finalement mis le président du Conseil d'administration (Pca) du club Victor Ghislain Nkenlifack hors de ses états, au point de démettre une bonne partie du staff technique de ses fonctions. Ebenezer Seukang et Rodrigue Fodop, respectivement entraîneur principal et entraîneur adjoint, ont été limogés à cet effet. Il en est de même pour le manager général Duplex Mehitang. Le Pca de l'Oiseau de la Menoua donne la gestion à Omar Pepouna jusqu'à nouvel ordre.



Omar Pepouna. Le nouvel entraîneur par intérim de l'Oiseau de la Menoua.

## Beach volleyball

## Deux paires camerounaises seront aux Championnats d'Afrique



Par Désiré Domo



Vanessa Limi / Marie Joséphine Essen. L'une des paires qualifiées.

**L**e Cameroun est désormais sûr d'être présent au Championnat d'Afrique des nations de Beach volleyball U-21 cette année. Les paires masculine (Manga Owona /Pendant Hans) et féminine (Vanessa Limi / Marie Joséphine Essen) ont représenté le vert-rouge-jaune aux éliminatoires zone 4 de cette compétition. En fin de compte, elles ont obtenu leur ticket de qualification pour la phase finale de ce tournoi. C'était à l'issue des rencontres qualificatives qui se sont disputées le weekend dernier au Complexe sportif de Kintele à Brazzaville. En remportant un de leurs deux matches, les filles ont décroché leur ticket en terminant deuxième de

leur poule derrière la République démocratique du Congo (Rdc) et devant le Congo Brazzaville (pays hôte). Les garçons, malgré leurs deux revers enregistrés durant le tournoi contre la Rdc et le Congo, finissent troisième derrière leurs deux bourreaux. Sur les huit nations attendues à ce tournoi, seuls le Cameroun, la Rdc et le Congo ont pu honorer le rendez-vous de Kintele. La République centrafricaine (Rca), le Gabon, la Guinée équatoriale, Sao Tomé et Príncipe et le Tchad ont répondu aux abonnés absents. Toutefois, le nom du pays hôte des prochains Championnats d'Afrique de Beach volleyball reste secret.

## Résultats de la 7e journée de Ligue 1

## Poule A

New Stars # Tkc 1-1  
Dragon # Colombe 0-1  
Coton # PWD  
Apejes # Union 0-1

## Poule B

As Fortuna # Astres 0-0  
Fovu # Yosa 2-0  
Unisport # Ums 0-0  
Feutcheu # Eding 0-1

## Résultats de la 7e journée de Ligue 2

## Poule A

As Fap # Bang Bullet 1-0  
As Etoa Meki # Canon 0-0  
Dynamo # Panthère 0-3

## Poule B

Racing # Bamboutos 2-1  
Lion Blessé # Léopards 0-0  
Aigle # Renaissance 0-0  
Ofta # Yafoot 2-1

## Ligues 1 et 2

## Un boycott de la saison pour rien

L'Assemblée générale tant réclamée par les présidents de clubs a plutôt donné lieu jeudi dernier à une exaltation de la gestion de l'instance par son président.

 Par Désiré Domo

**B**eaucoup l'avaient annoncé comme le temps et le lieu de règlement de comptes entre le président de la Ligue de football professionnel du Cameroun (Lfp) Pierre Semengue et des présidents de clubs. Mais, l'Assemblée générale de la Lfp tenue jeudi dernier à Yaoundé s'est plutôt achevée sans fausse note. N'eût été la brouille de départ entre les deux factions du Tonnerre Kalara Club (Tkc) réglée d'ailleurs immédiatement, tout allait être parfait.

Au contraire, le président de la Lfp que beaucoup voyaient comme un frein au bon déroulement de la Lfp a été exalté au sortir de cette assemblée. Pourtant, il était l'homme à abattre en début de saison. A cause de lui, des présidents de clubs ont contraint les joueurs à boycotter la saison le 26 janvier dernier.

Dans le communiqué final sanctionnant la fin des travaux, le débat sur la mise à la retraite « incompréhensible » de l'ancien secrétaire Thérèse Pauline Manguélé n'a été mentionné nulle part. Le sujet n'était simplement pas inscrit à l'ordre du jour. Pourtant, il était l'une des conditions sine qua non proposées par le Syndicat des clubs d'élite du Cameroun (Sycec) pour que les championnats Ligues 1 et 2 démarrent.

Toutes les personnes nommées par Pierre Semengue (entre autres le Secrétaire général par intérim Benjamin Beyeck), préalablement récusées par des présidents de clubs sont reconduites à leur poste respectif pour trois



Pierre Semengue décidément pas si mauvais ?

mois supplémentaires. La résolution 9 du communiqué final se veut claire. « L'Assemblée générale décide que le personnel de la Ligue nouvellement recruté en novembre 2018, bénéficiera du renouvellement de leur essai pour un délai de trois supplémentaires au terme duquel ils seront évalués ». Même le calendrier des championnats qui a suscité des débats avant l'entame du championnat a été entériné lors des travaux du 28 février dernier.

Sur les 12 résolutions qui découlent de cette assemblée, seule la 10e est considérée comme l'un des actes forts de cette assise. L'Assemblée décide qu'« il est mis un terme aux contrats de tous les consultants de la Ligue de football professionnel du Cameroun ». Elle fixe aussi le salaire mensuel président de la Lfp à hauteur 2000000 Fcfa. Les acteurs parlent pour ainsi dire de compromis.

## Tour du Cameroun 2019

## Ça sera du 1er au 9 juin prochain

La date a été dévoilée vendredi dernier à Yaoundé au cours de la première réunion préparatoire.

 Par Désiré Domo

**L**a succession du Rwandais Bonaventure Uwizeyimana sera lancée dès le mois de juin prochain. La Fédération camerounaise de cyclisme (Fecacyclisme) a dévoilé le calendrier du Tour du Cameroun (Tc) 2019. C'était le 1er mars dernier à Yaoundé, à l'issue de la 1ère réunion préparatoire à cette compétition qui sera en sa 16e édition cette année. Il en ressort de cette assise que les coureurs en lice vont arpenter 1140km entre le 1er et le 9 juin 2019.

Huit étapes composeront cette édition. La première longue de 136km, partira le 1er juin de la ville d'Akonolinga (dans le Centre) pour celle d'Abong-Mbang (à l'Est). La deuxième quant à elle ira de Yaoundé à Nanga Eboko le jour d'après. Celle-ci va se courir en 164km. Selon la note du responsable de la communication de la Fecacyclisme Jean Baptiste Biaye, ces deux premières étapes constituent les innovations de l'édition 2019. Car dit-il, ce sera la première fois que la petite reine traverse les villes d'Abong-Mbang et Nanga Eboko.

Les autres étapes vont se dérouler comme à l'accoutumée. Il s'agit de Yaoundé-Ebolowa (158km) ; Pouma-Kribi (157km) ; Kribi-Douala (174km) ; Douala-Mutengue-Douala



Bientôt la rentrée des classes pour les sprinters camerounais.

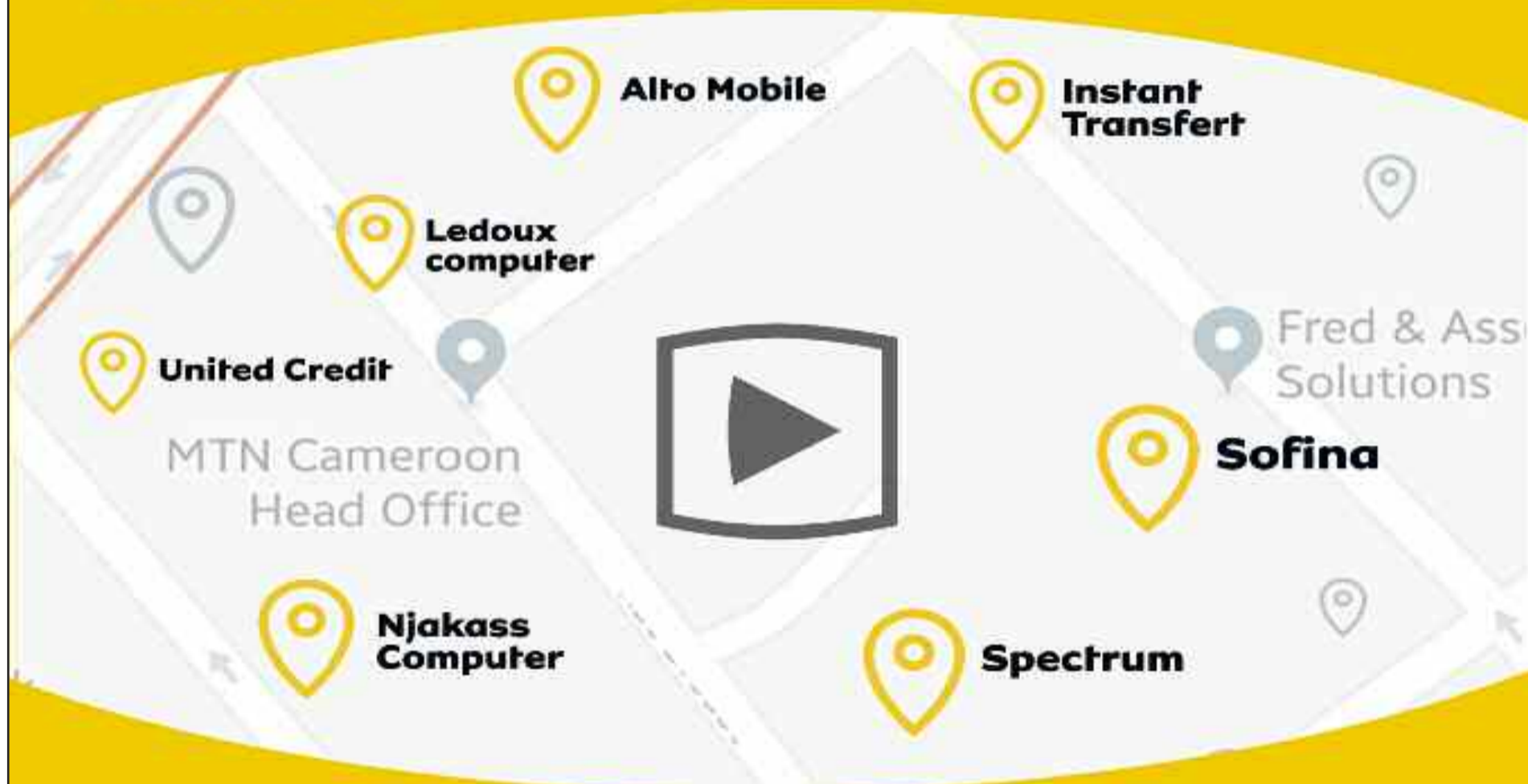
(118km) ; Bafia-Yaoundé (121km). Outre l'itinéraire qui été communiquée, les questions d'hébergement, de transport et de sécurité des délégations ont été abordées au

cours de cette première assise. Le rendez-vous de la 2e réunion a été pris pour le 21 mars prochain au siège de la Fecacyclisme à Yaoundé.

**MTN MoMo**

# MTN MoMo à un pas de chez toi

Un réseau en perpétuelle expansion,  
juste pour toi !



Pour nous rapprocher de toi, nous étendons notre réseau **MTN MoMo**.

Désormais, effectue toutes tes opérations où que tu sois, dans les kiosques MoMo à proximité de chez toi :

- Dépôt, retrait et ouverture de compte **MTN MoMo** ;
- Vente et identification de SIM ;
- Remplacement de SIM ;
- Enregistrement de plaintes.

Pour cela, profite de plus de 30.000 points de vente à travers le pays, sur le réseau de mobile money le plus étendu au Cameroun.

Et en ce moment, reçois 1000 F de crédit gratuit à ton premier dépôt\* chaque mois.

A toi de jouer !

**everywhere you go**

**\*126#**

\* Dépôt 500F minimum.

